

**Fédération des Services de Formation**

# **Plan global de formation 2009**

## **Evaluation**

Février 2010

## Introduction

Une deuxième exécution du plan global de formation a eu lieu durant l'année 2009.

Pour prendre la mesure des éléments d'évaluation quantitatifs et qualitatifs qui sont proposés ici, il convient de prendre en compte le fait que le statut « institutionnel » de cette exécution a été un peu hybride ; l'année 2009 doit être considérée en effet comme l'entrée dans un dispositif pérennisé, mais cette entrée n'a pas été immédiate : la communication politique sur la décision à propos de la pérennisation et le rappel de l'obligation n'a pas pu être opérée dès l'entame de l'année, ce qui a entraîné un peu de retard dans le lancement, avec des conséquences prévisibles.

Cette évaluation a été construite à partir des réponses écrites à un questionnaire distribué par le formateur aux participants des divers modules à la fin du dernier jour de chaque module.

Les questions ont été proposées par la Fédération des Services de formation aux membres du CAP et elles ont été approuvées par ceux-ci moyennant un certain nombre d'amendements.

Une quantité significative de questions sont restées les mêmes que celles qui ont été posées aux participants des modules de 2008 afin de pouvoir réaliser une comparaison des deux années. Lorsque les questions ont évolué, on a tenu compte de cette évolution pour effectuer les comparaisons possibles (par exemple en ce qui concerne les « nouveaux » travailleurs).

Dans certains cas cependant, le contexte des questions a changé : ainsi l'organisation générale du plan a été modifiée dans la mesure où la Fédération s'est dotée d'un nouveau site permettant une gestion plus automatisée des inscriptions en ligne. Les réponses portant sur l'accessibilité des informations doivent être lues en référence à ce changement de contexte.

Enfin, rappelons que pour l'instant nous ne disposons pas des données en matière de quantités de référence (combien de nouveaux travailleurs engagés, etc.), qui seraient pourtant nécessaires pour prendre l'exacte mesure de certaines questions.

### Remarque technique

Certains tableaux présentent des pourcentages calculés par rapport aux observations et d'autres par rapport aux citations.

Le nombre d'observations correspond au nombre de répondants, donc, ici, de participants ayant rempli le questionnaire.

Les citations sont le nombre de réponses données par les répondants. Dans les questions à réponse unique, le nombre d'observations et de citations est identique ; par contre, dans les questions à réponses multiples, le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations (il peut

être multiplié par le nombre de réponses autorisées, soit parfois par 3, 4, 5,...). Dès lors, le pourcentage calculé en fonction des citations est toujours plus faible que par rapport aux observations, puisqu'il est calculé au départ d'un plus grand nombre de réponses.

Nous attirons l'attention sur le fait que les pourcentages peuvent être très différents selon qu'on les calcule par rapport aux citations ou aux observations, et qu'il convient donc de ne pas les interpréter erronément. Par exemple, dans le cas de réponses multiples, il est plus intéressant de calculer le pourcentage par rapport aux citations si on veut voir quelle est la position relative des réponses les unes par rapport aux autres, dans un choix qui est toujours nuancé. Par contre, si on veut connaître le pourcentage de personnes qui ont avancé tel item, c'est le pourcentage par observations qui sera privilégié. Il ne faut donc pas interpréter un pourcentage selon *les citations* comme étant « x % de personnes disent qu'elles veulent l'item y... », ni inversement, un pourcentage *par observations* comme « l'item untel fait un score écrasant de x% parmi tous les items proposés ».

Ex. Soit un échantillon de 100 personnes. Une question à réponses multiples est posée, permettant le choix entre 5 items A, B, C, D, E. Le nombre de réponses autorisées est de 3 au maximum. Certaines personnes cocheront 3 réponses, d'autres 2, d'autres 1, d'autres ne répondront pas. Le total de réponses sera largement supérieur à 100, mettons 220. La réponse B a été cochée 40 fois. Elle correspond donc à 18,1% des 220 réponses (pourcentage selon les citations) : dans l'ensemble des items choisis, elle compte **RELATIVEMENT** pour 18,1%. Mais si on veut savoir pour quelle proportion de personnes cette réponse B a une importance, c'est en fonction des observations qu'il faut calculer le pourcentage : sur 100 personnes, 40 ont coché la case B ; l'item B est donc **significatif ABSOLUMENT** pour 40% de l'échantillon.

Dans tous les cas, nous avons également indiqué les effectifs, ce qui permet de vérifier objectivement en cas de doute.

Pour faciliter la lecture des tableaux croisés, nous avons grisé les cases dans le sens de la lecture : grisé horizontal pour des pourcentages en lignes ; grisé vertical pour des pourcentages en colonnes.

## Première partie : L'évolution du plan global en 2009

### A. La programmation 2009 et l'évolution par rapport à 2008

En 2009, le plan global s'est développé tant en nombre de modules qu'en nombre de participants : de 30 modules réalisés l'année précédente, on est passé à 42; de 306 questionnaires d'évaluation reçus, on est passé à 445<sup>1</sup>.

public	Nbre modules Prestés		Nbre quest reçu	
	2008	2009	2008	2009
éducatifs	17	23	200	270
directeurs	6	9	53	72
tout public	0	3	-	37
administratifs	6	4	40	35
intendance	1	3	13	31
TOTAL	30	42	306	445

#### *Modules de base pour le personnel socio-éducatif*

En 2009, 30 modules de base avaient été programmés; 9 ont dû être annulés faute d'un nombre suffisant d'inscriptions (3 en mars, 1 en avril, 3 en mai et 2 en juin). La communication tardive que nous avons évoquée ci-dessus constitue certainement une variable déterminante de ce phénomène. Les personnes qui s'étaient inscrites dans ces modules ont été redirigées vers d'autres modules à proximité, ou placées sur une liste d'attente. En septembre, au vu de cette liste, 2 modules supplémentaires ont été programmés, l'un à Bruxelles et l'autre à Charleroi, là où les demandes étaient les plus nombreuses.

23 modules de base ont donc été dispensés en 2009, contre 18 en 2008. On est passé de 200 questionnaires en 2008 à 270 en 2009.

---

<sup>1</sup> En 2009, le nombre d'inscrits était de 524 ; tous ne se sont pas présentés à la formation, et tous n'ont pas assisté à toutes les journées.

Formation Base	Lieu	Dates (2009)	service	Nbre inscrits	Nbre éval	A eu lieu
Base 01	Arlon	10/11-17/11-24/11	Atouts	14	14	Oui
Base 02	Arlon	16/06-17/06-23/06	Synergie			Annulé
Base 03	Braine-l'Alleud	03/03-05/03-17/03	Septs'j			Annulé
Base 04	Braine-l'Alleud	21/04-23/04-30/04	Septs'j	13	13	Oui
Base 05	Braine-l'Alleud	04/05-07/05-12/05	Septs'j	10	10	Oui
Base 06	Bruxelles	12/03-13/03-19/03	Synergie	15	13	Oui
Base 07	Bruxelles	08/09-15/09-22/09	Synergie	15	11	Oui
Base 08	Bruxelles	10/11-12/11/19/11	Synergie	15	14	Oui
Base 09	Bruxelles	10/12-15/12-17/12	Synergie	15	11	Oui
Base 10	Chapelle-lez-Herlaimont	25/05-02/06-09/06	Ceform	14	11	Oui
Base 11	Chapelle-lez-Herlaimont	14/09-21/09-29/09	Ceform	15	14	Oui
Base 12	Marchienne-au-Pont	01/10-08/10-15/10	RTA	15	12	Oui
Base 13	Dinant	28/04-05/05-12/05	RTA			Annulé
Base 14	Huy (Villers-le-Bouillet)	21/04-28/04-05/05	Atouts			Annulé
Base 15	Huy	10/09-17/09-24/09	RTA	10	9	Oui
Base 16	Libramont	06/10-13/10-20/10	Atouts	15	14	Oui
Base 17	Liège	02/03-23/03-30/03	Atouts			Annulé
Base 18	Liège	19/05-26/05-02/06	Atouts	15	15	Oui
Base 19	Liège	05/10-12/10-19/10	Atouts	15	13	Oui
Base 20	Marche	19/05-28/05-29/05	Synergie			Annulé
Base 21	Mons	10/03-24/03-31/03	Septs'j			Annulé
Base 22	Mons	09/06-16/06-23/06	Synergie	15	15	Oui
Base 23	Namur	19/03-26/03-02/04	RTA	8	8	Oui
Base 24	Namur	11/06-16/06-25/06	RTA	15	13	Oui
Base 25	Namur	09/11-16/11-23/11	Atouts	15	15	Oui
Base 26	Neufchâteau	19/05-26/05-04/06	RTA			Annulé
Base 27	Tournai	21/04-23/04-28/04	Synergie			Annulé

Base 28	Tournai	10/09-11/09-24/09	Synergie	15	9	Oui
Base 29	Verviers	03/03-10/03-24/03	Atouts	5	4	Oui
Base 30	Yvoir	15/09-22/09-29/09	Septs'j	10	9	Oui
Base 31	Bruxelles	06/11-13/11-20/11	Synergie	15	11	Oui (ajouté)
Base 32	Charleroi	12/11-19/11-26/11	RTA	14	12	Oui (ajouté)
TOTAL				308	270	

### *Modules de base pour le personnel d'intendance*

En 2008, 4 modules pour le personnel d'intendance ont été programmés, mais un seul a pu être dispensé. En 2009, malgré le peu de succès de la formule, la fédération a décidé de tenter de nouveau l'expérience, suite aux débats du CAP. Cette fois, ce sont 3 modules qui ont été dispensés. 31 questionnaires ont été reçus, contre 13 en 2008.

<b>Intend</b>	<b>Lieu</b>	<b>Dates (2009)</b>	<b>Service</b>	<b>Nbre particip</b>	<b>Nbre éval</b>	<b>A eu lieu</b>
Intend 1	Namur	04/06-08/06-11/06	Septs'j	11	10	Oui
Intend 2	Braine-l'Alleud	06/10-08/10-13/10	Septs'j	10	8	Oui
Intend 3	Chapelle-lez-Herlaimont	01/12-08/12-15/12	Ceform	15	13	Oui
TOTAL				36	31	

### *Modules pour le personnel administratif*

5 modules pour personnel administratif ont été programmés, dont un a dû être annulé. 35 personnes ont rempli le questionnaire. Le nombre de participants par module a été un peu moins important que l'an dernier : 40 en 2008. Notons qu'il ne s'agit pas d'une baisse de fréquentation, mais d'une baisse de l'offre (un module de moins qu'en 2008).

<b>Admi</b>	<b>Lieu</b>	<b>Dates (2009)</b>	<b>service</b>	<b>Nbre particip</b>	<b>Nbre éval</b>	<b>A eu lieu</b>
Admi 1	Mons	17/11-24/11-26/11	Septs'j	12	10	Oui
Admi 2	Liège	18/05-25/05-08/06	Atouts	6	5	Oui
Admi 3	Chapelle-lez-Herlaimont	05/05 -19/05-26/05	Ceform			Annulé
Admi 4	Chapelle-lez-Herlaimont	04/05-11/05-04/06	Ceform	9	8	Oui
Admi 5	Chapelle-lez-Herlaimont	05/06-19/06-26/06	Ceform	14	12	Oui
<b>TOTAL</b>				41	35	

### *Modules pour le personnel de direction*

En 2008, 6 modules avaient été dispensés pour le personnel de direction. En 2009, il y en a eu 9, et on est passé de 53 questionnaires à 72.

<b>Dir</b>	<b>Lieu</b>	<b>Dates (2009)</b>	<b>Service</b>	<b>Nbre particip</b>	<b>Nbre éval</b>	<b>A eu lieu</b>
Dir 1	Braine l'Alleud	17/09-01/10-20/11	Septs'j	8	6	Oui
Dir 2	Braine l'Alleud	12/10-26/10-12/11	Septs'j	14	10	Oui
Dir 3	Namur	26/05-05/06-17/06	RTA	9	6	Oui
Dir 4	Namur	17/09-01/10-22/10	RTA	4	3	Oui
Dir 5	Liège	16/11-30/11-07/12	Atouts	9	6	Oui
Dir 6	Namur	06/10-13/10-14/10	Synergie	11	8	Oui
Dir 7	Chapelle-lez-Herlaimont	03/04-21/04-23/04	Ceform	15	13	Oui
Dir 8	Chapelle-lez-Herlaimont	30/03-20/04-27/04	Ceform	13	10	Oui
Dir 9	Chapelle-lez-Herlaimont	12/06-23/06-30/06	Ceform	13	10	Oui
<b>TOTAL</b>				<b>96</b>	<b>72</b>	



### ***Modules tous publics***

Il s'agit d'une nouvelle catégorie de modules mis en place suite à l'évaluation de 2008.

Sont regroupés dans cette catégorie des modules susceptibles d'intéresser l'ensemble des travailleurs de l'aide à la jeunesse et qui sont liés d'une manière significative au plan global.

Ainsi, un module « comptabilité » « généraliste » a été demandé par certains membres du CAP pour permettre aux participants du Conseil pédagogique d'une institution de prendre une part active et éclairée au débat sur la présentation des comptes. Il n'y avait évidemment que peu de pertinence à découpler une telle formation du plan global.

En second lieu, la fédération a pris l'initiative de proposer un module sur la question du « danger » étant donné l'importance de cette thématique pour le secteur tout entier.

Plusieurs membres du CAP ont insisté sur la nécessité d'un regard pluriel sur cette question.

Le module propose donc des regards croisés, fondés sur des postures intellectuelles différentes voire divergentes et il permet aux participants de les situer et de les comparer.

L'idée d'une formation commune/globale s'imposait dans ce contexte.

<b>Formation Tout public</b>	<b>Lieu</b>	<b>Dates (2009)</b>	<b>Service</b>	<b>Nbre particip</b>	<b>Nbre éval</b>	<b>A eu lieu</b>
Danger 1	Chapelle-lez-Herlaimont	15/10-27/10-10/11	Tous	15	15	Oui
Danger 2	Namur	06/10-08/10-13/10	Tous	15	13	Oui
Compta 1	Chapelle-lez-Herlaimont	01/12-08/12-15/12	Ceform	13	9	Oui
<b>TOTAL</b>				<b>43</b>	<b>37</b>	

## **B. La fréquentation des modules**

84% des inscrits ont remis une évaluation. Ce pourcentage est équivalent à celui de l'an dernier. Les absences à la dernière journée ne sont cependant pas significativement plus nombreuses que pour d'autres journées: la différence entre le nombre d'inscrits et le nombre de questionnaires rendus s'explique aussi par le fait que des personnes inscrites ne se présentent pas du tout à la formation. C'est dans les modules pour directeurs que l'écart est le plus important (73% de questionnaires rentrés par rapport au nombre d'inscrits), et dans les modules de base qu'il est le plus faible (87% de questionnaires rentrés) ; le poids des impondérables et des urgences est évidemment plus important pour la fonction de direction.

### **1. Les types de services représentés dans les modules**

service	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	10	2,0%
AMO	133	27,3%
CAEVM	3	0,6%
CAS	7	1,4%
CAU	17	3,5%
CJ	2	0,4%
COE	9	1,8%
COO	4	0,8%
CPA	1	0,2%
PPP	16	3,3%
Protutelle	4	0,8%
SAAE	181	37,1%
SAIE	67	13,7%
SAS	5	1,0%
SPF	18	3,7%
SPEP	11	2,3%
TOTAL CIT.	488	100%

*Le tableau est construit sur 445 observations.  
Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations. Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum) : 488 réponses ont ainsi été données, parce que des personnes travaillent dans plusieurs services en même temps.*

## Détail par type de modules

service/type modules	socio-éducatif	directeurs	tout public	administratifs	intendance	TOTAL
Non réponse	0,7% ( 2)	2,4% ( 2)	15,8% ( 6)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	2,0% ( 10)
AMO	28,8% ( 80)	36,5% ( 31)	39,5% ( 15)	5,9% ( 3)	11,1% ( 4)	27,3% (133)
CAEVM	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	5,9% ( 3)	0,0% ( 0)	0,6% ( 3)
CAS	1,8% ( 5)	1,2% ( 1)	2,6% ( 1)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,4% ( 7)
CAU	3,2% ( 9)	5,9% ( 5)	0,0% ( 0)	2,0% ( 1)	5,6% ( 2)	3,5% ( 17)
CJ	0,0% ( 0)	1,2% ( 1)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	2,8% ( 1)	0,4% ( 2)
COE	1,8% ( 5)	1,2% ( 1)	0,0% ( 0)	5,9% ( 3)	0,0% ( 0)	1,8% ( 9)
COO	0,7% ( 2)	0,0% ( 0)	2,6% ( 1)	0,0% ( 0)	2,8% ( 1)	0,8% ( 4)
CPA	0,4% ( 1)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,2% ( 1)
PPP	5,0% ( 14)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	3,9% ( 2)	0,0% ( 0)	3,3% ( 16)
Protutelle	1,1% ( 3)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	2,0% ( 1)	0,0% ( 0)	0,8% ( 4)
SAAE	38,1% (106)	30,6% ( 26)	15,8% ( 6)	37,3% ( 19)	66,7% ( 24)	37,1% (181)
SAIE	11,2% ( 31)	12,9% ( 11)	15,8% ( 6)	29,4% ( 15)	11,1% ( 4)	13,7% ( 67)
SAS	1,4% ( 4)	1,2% ( 1)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,0% ( 5)
SPF	3,2% ( 9)	3,5% ( 3)	7,9% ( 3)	5,9% ( 3)	0,0% ( 0)	3,7% ( 18)
SPEP	2,5% ( 7)	3,5% ( 3)	0,0% ( 0)	2,0% ( 1)	0,0% ( 0)	2,3% ( 11)
TOTAL	100% (278)	100% ( 85)	100% ( 38)	100% ( 51)	100% ( 36)	100% (488)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 488 citations (des participants travaillant dans plusieurs services).*

Dans les modules directeurs et tout public, les AMO sont les plus représentées. Dans les modules pour personnel socio-éducatif, ce sont les SAAE qui arrivent en première place; ils dominent également dans les modules administratifs et d'intendance. Notons qu'il s'agit ici du tableau qui indique la proportion *relative* des services représentés dans les formations (nombre de citations). Des personnes travaillent en effet pour plusieurs services, dans toutes les catégories de modules.

## 2. Les arrondissements représentés

arrond	En 2008		En 2009	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.
Bruxelles	65	21,2%	105	23,6%
Charleroi	34	11,1%	76	17,1%
Mons	15	4,9%	49	11,0%
Liège	30	9,8%	40	9,0%
Tournai	35	11,4%	39	8,8%
Nivelles	36	11,8%	26	5,8%
Dinant	24	7,8%	25	5,6%
Namur	24	7,8%	23	5,2%
Verviers	12	3,9%	23	5,2%
Huy	9	2,9%	12	2,7%
Arlon	8	2,6%	12	2,7%
Marche	4	1,3%	8	1,8%
Neufchâteau	12	3,9%	6	1,3%
Non réponse	5	1,6%	1	0,2%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>306</b>	<b>100%</b>	<b>445</b>	<b>100%</b>

Les arrondissements sont ceux où se situe le siège administratif des services qui ont envoyé du personnel en formation. Bruxelles reste toujours en tête, comme en 2008, avec près du quart des effectifs du plan global.

Arrondissements qui sont en nette augmentation : Bruxelles, Charleroi, Mons, Liège, Verviers, et dans une moindre mesure (en chiffres absolus du moins), Huy, Arlon et Marche.

Arrondissements qui restent à peu près au même niveau : Tournai, Dinant, Namur.

Arrondissements qui ont diminué : Neufchâteau, Nivelles.

### 3. L'offre en modules de formation par localisation géographique

<i>Arrondissement</i>	<i>Socio-éduc</i>	<i>directeurs</i>	<i>admi</i>	<i>intend</i>	<i>Tout public</i>
<b>Arlon</b>	2 (à Arlon), dont 1 annulé	-	-	-	-
<b>Bruxelles</b>	5 (à Bruxelles)	-	-	-	-
<b>Charleroi</b>	4 (à Charleroi, Marchienne au pont et à Chapelle-lez-Herlaimont)	3 (à Chapelle-lez-Herlaimont)	3 (à Chapelle-lez-Herlaimont), dont 1 annulé	1 (à Chapelle-lez-Herlaimont)	2 (à Chapelle-lez-Herlaimont)
<b>Dinant</b>	2 (à Dinant et Yvoir), dont 1 annulé	-	-	-	-
<b>Huy</b>	2 (à Huy et Villers-le-Bouillet), dont 1 annulé	-	-	-	-
<b>Liège</b>	3 (à Liège), dont 1 annulé	1 (à Liège)	1 (à Liège)	-	-
<b>Marche</b>	1 (à Marche), annulé	-	-	-	-
<b>Mons</b>	2 (à Mons), dont 1 annulé	-	1 (à Mons)	-	-
<b>Namur</b>	3 (à Namur)	3 (à Namur)	-	1 (à Namur)	1 (à Namur)
<b>Neufchâteau</b>	1 (à Neufchâteau), annulé	-	-	-	-
<b>Nivelles</b>	3 (à Braine-l'Alleud), dont 1 annulé	2 (à Braine l'Alleud)	-	1 (à Braine-l'Alleud)	-
<b>Tournai</b>	2 (à Tournai), dont 1 annulé	-	-	-	-
<b>Verviers</b>	1 (à Verviers)	-	-	-	-

Les modules de formation prévus l'ont été, comme la première fois, sur une base géographique étendue.

- Malgré une certaine désaffection à certains endroits, il a paru important de permettre un accès aussi large que possible aux modules de base à tout le moins, et donc des modules ont été prévus dans tous les arrondissements.
- Pour les modules grand public, administratifs et directeurs, la politique a été de choisir un lieu aussi central que possible en Communauté française, et aussi facile d'accès que possible.
- Les modules qui ont dû être annulés se situent à Arlon (1), Braine-l'Alleud (1), Dinant (1), Huy (1), Liège (1), Marche (1), Mons (1), Neufchâteau (1) et Tournai (1) pour les modules de base, ainsi que Chapelle-lez Herlaimont (1, pour les administratifs).

#### 4. La répartition des inscriptions dans les modules de base

La fréquentation prioritaire des modules de base (socio-éducatifs et intendance) est ici analysée. L'objectif est de vérifier si la localisation des modules pour lesquels une obligation de fréquentation est imposée correspond bien aux nécessités du terrain. Les modules considérés sont ceux qui ont été effectivement dispensés (on se rapportera au tableau précédent pour connaître les modules annulés).

La colonne en ordonnée désigne les arrondissements où se situent les services dont des travailleurs se sont inscrits au plan global. La ligne en abscisse désigne l'endroit où la formation s'est donnée.

##### *Modules de base pour le personnel d'intendance*

Pour le personnel d'intendance, tous les arrondissements n'ont pas envoyé de participants. C'est Charleroi qui a été le plus représenté, et c'est logiquement à Charleroi que ces personnes ont suivi la formation.

	Module à Charleroi	Module à Namur	Module à Braine	TOTAL
Services à Bruxelles			100% ( 4)	100% ( 4)
Services à Charleroi	91,7% (11)		8,3% ( 1)	100% (12)
Services à Dinant		100% ( 1)		100% ( 1)
Services à Huy		100% ( 3)		100% ( 3)
Services à Marche		100% ( 1)		100% ( 1)
Services à Mons	40,0% ( 2)		60,0% ( 3)	100% ( 5)
Services à Namur		100% ( 5)		100% ( 5)

**Modules de base pour le personnel socio-éducatif**

arrond/strate base_par localisation	Module à Verviers	Modules à Namur	Modules à Huy	Module à Tournai	Module à Dinant (Yvoir)	Modules à Braine l'Alleud	Modules à Charleroi	Modules à Bruxelles	Modules à Liège	Module à Arlon	Module à Libramont	Module à Mons
Non réponse							100% ( 1)					
Services à Arlon		9,1% ( 1)								72,7% ( 8)	18,2% ( 2)	
Services à Bruxelles		6,5% ( 5)				14,3% ( 11)	3,9% ( 3)	63,6% ( 49)	5,2% ( 4)		6,5% ( 5)	
Services à Charleroi		7,9% ( 3)			2,6% ( 1)		76,3% ( 29)					13,2% ( 5)
Services à Dinant		40,0% ( 6)			40,0% ( 6)		13,3% ( 2)				6,7% ( 1)	
Services à Huy		50,0% ( 2)	25,0% ( 1)								25,0% ( 1)	
Services à Liège		17,4% ( 4)	8,7% ( 2)						73,9% ( 17)			
Services à Marche		20,0% ( 1)								80,0% ( 4)		
Services à Mons				6,5% ( 2)		16,1% ( 5)	38,7% ( 12)	12,9% ( 4)				25,8% ( 8)
Services à Namur		27,3% ( 3)	27,3% ( 3)		9,1% ( 1)	9,1% ( 1)			9,1% ( 1)	18,2% ( 2)		
Services à Neufchâteau			16,7% ( 1)								83,3% ( 5)	
Services à Nivelles		25,0% ( 4)			6,3% ( 1)	25,0% ( 4)	12,5% ( 2)	31,3% ( 5)				
Services à Tournai		7,1% ( 1)		50,0% ( 7)		14,3% ( 2)		14,3% ( 2)				14,3% ( 2)
Services à Verviers	22,2% ( 4)	33,3% ( 6)	11,1% ( 2)						33,3% ( 6)			

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 270 citations.

Pour le personnel socio-éducatif, le choix des modules semble plus cohérent que l'année précédente, il y a moins de dispersion. La localisation géographique, en tout cas, reste le premier critère de choix du module.

Dans bon nombre d'arrondissements, les services ont inscrit leurs travailleurs aux formations les plus proches, semble-t-il. Les services d'Arlon vont majoritairement à Arlon, ceux de Liège à Liège, ceux de Charleroi à Charleroi, etc., et ce davantage qu'en 2008.

Pour certains arrondissements, une certaine équidistance permet un choix entre plusieurs possibilités.

On peut se demander toutefois pourquoi certains lieux, pour la seconde fois, connaissent moins de succès : Marche, par exemple, a dû être annulé en 2008 et 2009 faute d'inscrits



## 5. Les raisons du choix des modules

Il était demandé aux participants de choisir dans une liste de réponses possibles la (les) raison(s) pour la(les)quelle(s) ils s'étaient inscrits à la formation et d'ordonner leurs réponses. Le tableau ci-dessous récapitule les scores globaux (tous rangs confondus) par type de formations.

choix module/type modules	socio-éducatif	intendance	administratifs	dir	tout public
Non réponse	5,2% ( 24)	8,7% ( 4)	6,5% ( 4)		
pour des raisons de localisation géographique et d'accessibilité	28,5% (132)	28,3% ( 13)	14,5% ( 9)	13,7% ( 19)	25,0% ( 19)
parce que les dates étaient les plus appropriées	23,8% (110)	17,4% ( 8)	9,7% ( 6)	12,9% ( 18)	15,8% ( 12)
en raison de contraintes liées à l'organisation du service (remplacement etc)	8,4% ( 39)	2,2% ( 1)	8,1% ( 5)	5,8% ( 8)	1,3% ( 1)
pour l'opérateur qui donnait la formation	3,9% ( 18)	6,5% ( 3)	14,5% ( 9)	14,4% ( 20)	9,2% ( 7)
parce qu'il n'y avait plus de place dans un autre module qui m'aurait mieux convenu	8,4% ( 39)	0,0% ( 0)	3,2% ( 2)	2,9% ( 4)	0,0% ( 0)
je ne sais pas, je n'ai pas choisi moi-même	21,8% (101)	37,0% ( 17)	43,5% ( 27)		
parce que la problématique m'intéressait				50,4% ( 70)	48,7% ( 37)
TOTAL	100% (463)	100% ( 46)	100% ( 62)	100% (139)	100% ( 76)

*Les pourcentages sont calculés en fonction du nombre de citations (réponses multiples)*

Les raisons du choix du module sont fort variables d'un type de participant à l'autre.

- Pour le personnel socio-éducatif, c'est la localisation géographique du module qui a été prépondérante, suivie des dates de dispense du module (ce qui est logique, étant donné que les modules ont des contenus équivalents). Une proportion importante ne sait néanmoins pas pourquoi ce module a été choisi, ne s'étant pas inscrit lui-même.
- Cette proportion de personnes qui ne savent pas pourquoi est d'ailleurs beaucoup plus importante parmi les administratifs et le personnel d'intendance, mais par ailleurs la localisation géographique est toujours un critère important.
- Chez les directeurs et les participants aux modules tout public, la motivation à s'inscrire est avant tout l'intérêt pour la problématique.

## 6. Qui a inscrit ?

inscription/type modules	socio- éducatif	administratifs	intendance	TOTAL
Non réponse	0,7% ( 2)	2,9% ( 1)	0,0% ( 0)	0,9% ( 3)
vous-même	11,9% ( 32)	34,3% ( 12)	3,2% ( 1)	13,4% ( 45)
votre direction ou un supérieur hiérarchique	58,1% (157)	25,7% ( 9)	77,4% ( 24)	<b>56,5%</b> (190)
les deux, en concertation	29,3% ( 79)	37,1% ( 13)	19,4% ( 6)	29,2% ( 98)
TOTAL	100% (270)	100% ( 35)	100% ( 31)	100% (336)

Les inscriptions ont été en majorité gérées par les directions (56,5% en moyenne), un peu moins dans les modules pour administratifs qui ne connaissaient pas le caractère obligatoire pour les nouveaux. Dans les modules de base, les inscriptions qui ont été opérées par la direction sont naturellement plus nombreuses pour les nouveaux, les anciens jouissant de davantage de liberté de choix ou de possibilité de concertation (25% d'anciens s'inscrivant de leur propre initiative contre seulement 5,9% de nouveaux).

## Deuxième partie : le profil des participants

**RAPPEL : le corpus sur lequel se base cette analyse statistique est basé sur les questionnaires d'évaluation remis par les participants présents le dernier jour de la formation. Il n'est donc pas exhaustif, mais représente en moyenne 84% des participants.**

### 1. Sexe

sex	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	0,2%
homme	142	31,9%
femme	302	67,9%
TOTAL OBS.	445	100%

Les femmes composent la majorité du corpus ; elles sont

- 88,6% dans les modules pour personnel administratif,
- 70% dans les modules pour personnel éducatif,
- 67,6% dans les modules tout public
- 64,5% dans les modules pour personnel d'intendance, et
- 51,4% dans les modules pour directions.

### 2. Age

Age rec	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	6	1,3%
moins de 25 ans	114	25,6%
25-30 ans	123	27,6%
30-35 ans	49	11,0%
35- 40 ans	32	7,2%
40-45 ans	41	9,2%
45-50 ans	43	9,7%
50-55 ans	22	4,9%
Plus de 55 ans	15	3,4%
TOTAL OBS.	445	100%

Le plan global, en 2009, a touché majoritairement des jeunes travailleurs : un quart d'entre eux avait moins de 25 ans dans l'année de référence. Le participant le plus âgé est né en 1948, le plus jeune en 1989.

### Détails de l'âge par type de modules

Age rec/type modules	socio-éducatif	directeurs	tout public	administratifs	intendance	TOTAL
Non réponse	1,5% ( 4)	2,8% ( 2)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,3% ( 6)
moins de 25 ans	38,1% (103)	0,0% ( 0)	10,8% ( 4)	5,7% ( 2)	16,1% ( 5)	25,6% (114)
25-30 ans	35,9% ( 97)	6,9% ( 5)	16,2% ( 6)	28,6% ( 10)	16,1% ( 5)	27,6% (123)
30-35 ans	11,5% ( 31)	11,1% ( 8)	16,2% ( 6)	2,9% ( 1)	9,7% ( 3)	11,0% ( 49)
35- 40 ans	3,7% ( 10)	13,9% ( 10)	10,8% ( 4)	17,1% ( 6)	6,5% ( 2)	7,2% ( 32)
40-45 ans	4,4% ( 12)	16,7% ( 12)	21,6% ( 8)	11,4% ( 4)	16,1% ( 5)	9,2% ( 41)
45-50 ans	3,7% ( 10)	27,8% ( 20)	13,5% ( 5)	14,3% ( 5)	9,7% ( 3)	9,7% ( 43)
50-55 ans	0,0% ( 0)	12,5% ( 9)	5,4% ( 2)	14,3% ( 5)	19,4% ( 6)	4,9% ( 22)
Plus de 55 ans	1,1% ( 3)	8,3% ( 6)	5,4% ( 2)	5,7% ( 2)	6,5% ( 2)	3,4% ( 15)
TOTAL	100% (270)	100% ( 72)	100% ( 37)	100% ( 35)	100% ( 31)	100% (445)

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 445 observations.

Les modules de base, destinés au personnel socio-éducatif, ont massivement accueilli des jeunes, puisque 74% des participants avaient moins de 30 ans. C'est plus qu'en 2008 (66% de moins de 30 ans).

La moyenne d'âge est légèrement plus élevée pour les modules tout public, puisque la catégorie la plus importante est celle des 40-45 ans.

Dans les modules pour administratifs, on rencontre à proportion égale (34,3% chaque fois) un contingent de moins de 30 ans, et un autre de plus de 40 ans.

Plus du quart des directeurs participants a entre 45 et 50 ans.

Quant au personnel d'intendance, plus du quart a au-delà de 50 ans.

### 3. Nouveaux/anciens

Nous avons distingué trois points de référence :

- le fait d'être ou non nouveau dans le secteur de l'aide à la jeunesse ;
- le fait d'être ou non nouveau dans le service où l'on travaille ;
- le fait d'être ou non dans son premier emploi, ou pour les directeurs, le fait d'être ou non nouveau dans la fonction qu'on exerce.

#### *Nouveaux dans le secteur*

En 2009, les conditions prévues pour entrer dans la dénomination « nouveaux dans le secteur » ont été modifiées. Est considérée comme nouvelle toute personne sous contrat de plus de 6 mois, à durée déterminée, indéterminée, ou en remplacement, et qui possède un contrat ultérieur au premier janvier 2008.

Rappelons qu'en 2008, les conditions pour être considéré comme nouveau dans le secteur étaient également d'y être entré à partir du 1/1/2008 ; le plan global, qui s'est mis en place dès mars 2008, s'adressait donc à de tout nouveaux engagés. On souhaitait une proportion de 2/3 de nouveaux contre 1/3 d'anciens, mais c'est l'inverse qui s'est produit. En 2009, le ratio est beaucoup plus favorable (53,4% de nouveaux, tous types de modules confondus, alors qu'il était en 2008 de 28,4%, tous modules confondus), si l'on s'en tient à la dénomination officielle des « nouveaux », différente d'une année à l'autre<sup>2</sup>.

Mais il faut tenir compte du fait que la durée d'engagement éligible pour être considéré comme nouveau a été allongée. Pour pouvoir comparer de manière objective les deux années, nous avons pris ci-dessous comme base de référence le même délai, soit (comme le prévoit désormais le protocole) tout travailleur engagé après le premier janvier de l'année qui précède l'année durant laquelle le plan de formation est dispensé. Soit :

- pour le Plan 2008, les engagés depuis le 1/1/2007,
- et pour le Plan 2009, les engagés depuis le 1/1/2008.

---

<sup>2</sup> Soit, pour le plan global 2008, les conditions décrite dans la CCT du 24/1/2008 et le dans le Protocole d'accord du 24/1/2008 ; et pour le plan global 2009, dans le protocole d'accord sur la formation de base et la formation continuée dans le secteur de l'aide à la jeunesse en communauté française du 11/12/2008.

	Socio-éduc		Dir		admi		intend		Tout public
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2009
Non réponse		0,4% (1)						9,7% (3)	0,0% (0)
nouveaux	66% (132)	69,3% (187)	11,3% (6)	13,9% (10)	15% (6)	22,9% (8)	30,7% (4)	71,0% (22)	21,6% (8)
anciens	34% (68)	30,4% (82)	88,6% (47)	86,1% (62)	85% (34)	77,1% (9)	69,2% (9)	19,4% (6)	78,4% (29)
TOTAL	100% (200)	100% (270)	100% (53)	100% (72)	100% (40)	100,0% (35)	100% (13)	100% (31)	100% (37)

*Les pourcentages sont établis sur les observations*

On peut se réjouir qu'en 2009, la proportion de nouveaux entrants dans le secteur augmente dans toutes les catégories de modules, pour atteindre 69,4% dans les modules de base socio-éducatif et intendance).

#### Répartition des âges par ancienneté dans le secteur

age rec/nouveauxrec	Non réponse	nouveaux dans le secteur	anciens dans le secteur	TOTAL
Non réponse	0,0% (0)	0,5% (1)	3,4% (3)	1,3% (4)
moins de 25 ans	0,0% (0)	45,0% (94)	15,9% (14)	35,9% (108)
25-30ans	50,0% (2)	33,5% (70)	34,1% (30)	33,9% (102)
30-35 ans	25,0% (1)	9,1% (19)	15,9% (14)	11,3% (34)
35-40 ans	0,0% (0)	3,3% (7)	5,7% (5)	4,0% (12)
40-45 ans	0,0% (0)	4,3% (9)	9,1% (8)	5,6% (17)
45-50 ans	25,0% (1)	1,9% (4)	9,1% (8)	4,3% (13)
50-55 ans	0,0% (0)	2,4% (5)	6,8% (6)	3,7% (11)
TOTAL	100% (4)	100% (209)	100% (88)	100% (301)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 301 citations (personnels socio-éducatifs et intendance, soit les modules obligatoires pour les nouveaux).*

La grosse majorité des nouveaux entrants dans le secteur (78,5%) a moins de 30 ans.

Proportion d'anciens et de nouveaux dans le secteur par catégorie d'âge

age rec/nouveauxrec	Non réponse	nouveaux dans le secteur	anciens dans le secteur	TOTAL
Non réponse	0,0% ( 0)	25,0% ( 1)	75,0% ( 3)	100% ( 4)
moins de 25 ans	0,0% ( 0)	87,0% ( 94)	13,0% ( 14)	100% (108)
25-30ans	2,0% ( 2)	68,6% ( 70)	29,4% ( 30)	100% (102)
30-35 ans	2,9% ( 1)	55,9% ( 19)	41,2% ( 14)	100% ( 34)
35-40 ans	0,0% ( 0)	58,3% ( 7)	41,7% ( 5)	100% ( 12)
40-45 ans	0,0% ( 0)	52,9% ( 9)	47,1% ( 8)	100% ( 17)
45-50 ans	7,7% ( 1)	30,8% ( 4)	61,5% ( 8)	100% ( 13)
50-55 ans	0,0% ( 0)	45,5% ( 5)	54,5% ( 6)	100% ( 11)
TOTAL	1,3% ( 4)	69,4% (209)	29,2% ( 88)	100% (301)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 301 citations (personnels socio-éducatifs et intendance, soit les modules obligatoires pour les nouveaux).*

D'autre part, on observe que la proportion de nouveaux dans le secteur, si elle est la plus élevée parmi les jeunes, dépasse les 50% dans toutes les catégories d'âge jusqu'à 45 ans.

***Nouveaux dans le service***

77,4% des participants aux modules de base (personnel éducatif) ont intégré le service où ils travaillent après le 1/1/2008. Les nouveaux dans le secteur qui sont également nouveaux dans leur service sont 89%.

### ***Premier emploi ou nouvelle fonction***

- ***Pour les modules de base***

secteur/nouveauxrec	Non réponse	nouveaux dans le secteur	anciens dans le secteur	TOTAL
C'est mon premier emploi	50,0% ( 2)	38,8% ( 81)	22,7% ( 20)	34,2% (103)
Emplois antérieurs en aide à la jeunesse uniquement	0,0% ( 0)	6,2% ( 13)	17,0% ( 15)	9,3% ( 28)
Emplois antérieurs dans autre(s) secteur(s) uniquement	25,0% ( 1)	44,5% ( 93)	28,4% ( 25)	39,5% (119)
Emplois antérieurs en aide à la jeunesse et autre(s) secteur(s)	25,0% ( 1)	10,5% ( 22)	31,8% ( 28)	16,9% ( 51)
TOTAL	100% ( 4)	100% (209)	100% ( 88)	100% (301)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 301 observations.*

Dans les modules de base (soit ceux qui s'adressent au personnel socio-éducatif et d'intendance), la proportion de nouveaux dans le secteur dont c'est, de plus, le tout premier emploi, est de 38,8% (81 personnes sur 209). 22,7% d'anciens n'ont jamais changé d'emploi depuis leur entrée dans le secteur.

- ***Pour les administratifs***

secteur/nv_anciens1	Nouveaux dans le secteur	anciens dans le secteur	TOTAL
Non réponse	12,5% ( 1)	0,0% ( 0)	2,9% ( 1)
Fonction similaire antérieure dans le secteur de l'aide à la jeunesse	12,5% ( 1)	3,7% ( 1)	5,7% ( 2)
Fonction similaire antérieure dans un autre secteur	12,5% ( 1)	33,3% ( 9)	28,6% (10)
non, c'est la première fois que j'exerce cette fonction	62,5% ( 5)	63,0% (17)	62,9% (22)
TOTAL	100% ( 8)	100% (27)	100% (35)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 35 observations.*

Chez les administratifs, la majorité (chez les nouveaux comme chez les anciens), n'a jamais exercé de fonction similaire antérieurement.



- **Chez les directeurs**

preemploi/nv-anciens	nouveaux	anciens	TOTAL
Non réponse	0,0% ( 0)	3,2% ( 2)	2,8% ( 2)
oui, dans un autre service du secteur de l'aide à la jeunesse	10,0% ( 1)	12,9% ( 8)	12,5% ( 9)
oui, dans un autre secteur que l'aide à la jeunesse	30,0% ( 3)	4,8% ( 3)	8,3% ( 6)
non, c'est ma première fonction de direction	60,0% ( 6)	79,0% (49)	76,4% (55)
TOTAL	100% (10)	100% (62)	100% (72)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 72 observations.*

Chez les directeurs, 60% des nouveaux entrants sont, de plus, confrontés pour la première fois à une fonction de direction.

- **Dans les modules tout public**

preemploi/nv-anciens	nouveaux	anciens	TOTAL
Non réponse	87,5% ( 7)	37,9% (11)	48,6% (18)
oui, dans un autre service du secteur de l'aide à la jeunesse	0,0% ( 0)	3,4% ( 1)	2,7% ( 1)
oui, dans un autre secteur que l'aide à la jeunesse	0,0% ( 0)	6,9% ( 2)	5,4% ( 2)
non, c'est ma première fonction de direction	12,5% ( 1)	51,7% (15)	43,2% (16)
TOTAL	100% ( 8)	100% (29)	100% (37)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 37 observations.*

Dans ces modules, 51,4% des participants sont des directeurs (essentiellement des anciens). Un seul nouveau occupe une fonction de direction, et c'est pour la première fois.

#### 4. La formation de base des participants

- *Pour les personnels socio-éducatif, d'intendance et administratif*

niveau/base_intend	Socio-éduc	intendance	administratifs
Non réponse	0,4% ( 1)	6,5% ( 2)	0,0% (0)
primaire	0,4% ( 1)	3,2% ( 1)	0,0% (0)
secondaire inférieur	0,7% ( 2)	45,2% ( 14)	0,0% (0)
secondaire supérieur	12,8% ( 35)	45,2% ( 14)	40,0% (14)
baccalauréat ou graduat	64,8% (177)	0,0% ( 0)	54,3% (19)
master ou licence	20,9% ( 57)	0,0% ( 0)	5,7% (2)
TOTAL	100% (273)	100% ( 31)	100% (35)

*Le tableau est construit sur 339 citations ; le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (des personnes ayant plusieurs diplômes dans des domaines différents).*

- *Pour les directeurs et les « tout public »*

niveau/dir_tt public	dir	tout public	TOTAL
Non réponse	1,4% ( 1)	2,7% ( 1)	1,8% ( 2)
baccalauréat ou graduat	59,7% ( 43)	83,8% ( 31)	67,9% ( 74)
master ou licence	38,9% ( 28)	13,5% ( 5)	30,3% ( 33)
TOTAL	100% ( 72)	100% ( 37)	100% (109)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 109 citations.*

## 5. Discipline de base

### - Pour les modules de base

discipline/base_intend	base	intendance	TOTAL
Non réponse	0,7% ( 2)	6,3% ( 2)	1,2% ( 4)
domaine psychologique	13,7% ( 42)	0,0% ( 0)	12,4% ( 42)
domaine criminologique	2,6% ( 8)	0,0% ( 0)	2,4% ( 8)
domaine juridique	0,7% ( 2)	0,0% ( 0)	0,6% ( 2)
domaine social	33,0% (101)	6,3% ( 2)	30,5% (103)
domaine médical ou paramédical	1,3% ( 4)	3,1% ( 1)	1,5% ( 5)
domaine éducatif	39,2% (120)	9,4% ( 3)	36,4% (123)
domaine administratif	0,3% ( 1)	9,4% ( 3)	1,2% ( 4)
domaine logistique ou d'intendance	0,0% ( 0)	12,5% ( 4)	1,2% ( 4)
autre	8,5% ( 26)	53,1% ( 17)	12,7% ( 43)
TOTAL	100% (306)	100% ( 32)	100% (338)

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 338 citations (nombre total de réponses). Comme un certain nombre de personnes ont une formation dans plusieurs domaines, cela explique que le total soit supérieur au nombre de répondants. Les réponses « autre » pour le personnel d'intendance : hôtellerie, vente, horéca, bâtiment, formation générale. Pour les socio-éducatifs : services, communication, enseignement, droit, sport.

### - Pour les administratifs

domaine administratif	19	51,4%
comptabilité/fiscalité	8	21,6%
domaine éducatif	3	8,1%
domaine social	3	8,1%
domaine médical ou paramédical	2	5,4%
domaine psychologique	2	5,4%
TOTAL	37	100,0%

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (même commentaire que pour le tableau ci-dessus).

- *Pour les directeurs et tout public*

discipline/dir_tt public	dir	tout public	TOTAL
domaine psychologique	19,4% ( 14)	5,4% ( 2)	14,7% ( 16)
domaine criminologique	4,2% ( 3)	2,7% ( 1)	3,7% ( 4)
domaine juridique	1,4% ( 1)	0,0% ( 0)	0,9% ( 1)
domaine social	51,4% ( 37)	67,6% ( 25)	56,9% ( 62)
domaine médical ou paramédical	1,4% ( 1)	2,7% ( 1)	1,8% ( 2)
domaine éducatif	12,5% ( 9)	18,9% ( 7)	14,7% ( 16)
domaine administratif	4,2% ( 3)	2,7% ( 1)	3,7% ( 4)
domaine du management	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)
autre	5,6% ( 4)	0,0% ( 0)	3,7% ( 4)
TOTAL	100% ( 72)	100% ( 37)	100% (109)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 109 citations.*

**6. Les fonctions exercées (question posée dans les modules de base)**

fonction/base_intend	base	intendance	TOTAL
Non réponse	0,3% ( 1)	0,0% ( 0)	0,3% ( 1)
fonction éducative	68,9% (219)	0,0% ( 0)	62,6% (219)
fonction psychosociale	27,0% ( 86)	0,0% ( 0)	24,6% ( 86)
fonction administrative	0,9% ( 3)	3,1% ( 1)	1,1% ( 4)
fonction ouvrière	0,6% ( 2)	96,9% ( 31)	9,4% ( 33)
fonction de direction ou de coordination	2,2% ( 7)	0,0% ( 0)	2,0% ( 7)
TOTAL	100% (318)	100% ( 32)	100% (350)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 350 citations. Réponses multiples qui expliquent que le total soit supérieur au nombre de personnes.*

### 7. Type de contrat (question posée dans les modules de base)

contrat/base_intend	base	intendance	TOTAL
Non réponse	1,1% ( 3)	9,7% ( 3)	2,0% ( 6)
un contrat à durée déterminée	40,7% (110)	48,4% ( 15)	41,5% (125)
un contrat à durée indéterminée	50,7% (137)	41,9% ( 13)	49,8% (150)
mixte car cumul de 2 contrats	7,4% ( 20)	0,0% ( 0)	6,6% ( 20)
TOTAL	100% (270)	100% ( 31)	100% (301)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 301 observations.*

### 8. Quotité de temps de travail (question posée dans les modules de base)

quotité/base_intend	base	intendance	TOTAL
Non réponse	0,7% ( 2)	0,0% ( 0)	0,7% ( 2)
temps plein	71,1% (192)	38,7% ( 12)	67,8% (204)
temps partiel	24,1% ( 65)	61,3% ( 19)	27,9% ( 84)
plusieurs temps partiels sur plusieurs entités	4,1% ( 11)	0,0% ( 0)	3,7% ( 11)
TOTAL	100% (270)	100% ( 31)	100% (301)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 301 observations.*

### 9. Statut (question posée dans les modules de base)

statutrec	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	176	58,5%
APE	65	21,6%
ACS	15	5,0%
Maribel	13	4,3%
ptp	13	4,3%
rosetta	8	2,7%
activa	5	1,7%
mixte APE/cadre AJ	3	1,0%
mixte Maribel/cadre AJ	2	0,7%
article 60	1	0,3%
TOTAL CIT.	301	100%

## Troisième partie : la satisfaction

### 1. Au niveau de l'organisation

#### 1. L'inscription

Avez-vous trouvé les informations nécessaires à votre inscription sur le site?

ifossite/type modules	socio-éducatif	directeurs	tout public	administratifs	intendance	TOTAL
Non réponse	2,2% ( 6)	0,0% ( 0)	2,7% ( 1)	0,0% ( 0)	16,1% ( 5)	2,7% ( 12)
tout-à-fait	43,7% (118)	72,2% ( 52)	59,5% ( 22)	77,1% ( 27)	22,6% ( 7)	50,8% (226)
oui, partiellement	7,4% ( 20)	19,4% ( 14)	18,9% ( 7)	8,6% ( 3)	3,2% ( 1)	10,1% ( 45)
non, insuffisamment	1,5% ( 4)	8,3% ( 6)	16,2% ( 6)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	3,6% ( 16)
je ne sais pas, je ne me suis pas inscrit moi-même	45,2% (122)	0,0% ( 0)	2,7% ( 1)	14,3% ( 5)	58,1% ( 18)	32,8% (146)
TOTAL	100% (270)	100% ( 72)	100% ( 37)	100% ( 35)	100% ( 31)	100% (445)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 445 observations.*

La satisfaction domine largement quant aux informations trouvées sur le site (du moins quand les personnes se sont inscrites elles-mêmes et peuvent répondre légitimement à la question). C'est dans les formations tout public que les participants ont le plus trouvé qu'il manquait des informations (16,2%). Remarquons que l'inscription est automatique via le site une fois qu'on a choisi le module voulu ; un clic suffit pour accéder au formulaire d'inscription (voir capture d'écran en annexe). Mais chacun des organismes de formation a reçu des appels téléphoniques de personnes qui souhaitaient s'inscrire et qu'il a fallu rediriger vers la procédure en ligne.

## 2. La durée du module

### Détail par type de module

durée/type modules	socio-éducatif	directeurs	tout public	administratifs	intendance	TOTAL
Non réponse	1,1% ( 3)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	3,2% ( 1)	0,9% ( 4)
adéquate	85,2% (230)	70,8% ( 51)	54,1% ( 20)	100% ( 35)	61,3% ( 19)	79,8% (355)
insuffisante	11,5% ( 31)	26,4% ( 19)	45,9% ( 17)	0,0% ( 0)	35,5% ( 11)	17,5% ( 78)
excessive	2,2% ( 6)	2,8% ( 2)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,8% ( 8)
TOTAL	100% (270)	100% ( 72)	100% ( 37)	100% ( 35)	100% ( 31)	100% (445)

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 445 observations.

## 3. Logistique

Quel est votre point de vue quant à la qualité de l'accueil et de la logistique?

logistique/type modules	socio-éducatif	directeurs	tout public	administratifs	intendance	TOTAL
Non réponse	0,7% ( 2)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	3,2% ( 1)	0,7% ( 3)
Bonne	92,2% (249)	91,7% ( 66)	89,2% ( 33)	97,1% ( 34)	87,1% ( 27)	91,9% (409)
moyenne	7,0% ( 19)	8,3% ( 6)	10,8% ( 4)	2,9% ( 1)	9,7% ( 3)	7,4% ( 33)
insuffisante	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)
TOTAL	100% (270)	100% ( 72)	100% ( 37)	100% ( 35)	100% ( 31)	100% (445)

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 445 observations.



#### 4. Supports

Quel est votre point de vue quant aux supports pédagogiques (portefeuille de lecture, syllabus, etc)?

supports/type modules	socio-éducatif	directeurs	tout public	administratifs	intendance	TOTAL
Non réponse	0,7% ( 2)	0,0% ( 0)	2,7% ( 1)	0,0% ( 0)	9,7% ( 3)	1,3% ( 6)
Suffisants moyens	90,4% (244)	80,6% ( 58)	86,5% ( 32)	82,9% ( 29)	83,9% ( 26)	87,4% (389)
insuffisants	8,9% ( 24)	19,4% ( 14)	10,8% ( 4)	14,3% ( 5)	6,5% ( 2)	11,0% ( 49)
TOTAL	100% (270)	100% ( 72)	100% ( 37)	100% ( 35)	100% ( 31)	100% (445)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 445 observations.*

#### 5. Représentation

Comment vous êtes-vous représenté cette formation obligatoire? (La question n'était posée que dans les modules de base en raison du caractère obligatoire pour les nouveaux).

représentation/base_intend	base	intendance	TOTAL
Non réponse	3,7% ( 10)	3,2% ( 1)	3,7% ( 11)
comme une opportunité	79,3% (214)	67,7% ( 21)	78,1% (235)
comme une contrainte	4,1% ( 11)	19,4% ( 6)	5,6% ( 17)
indifférent	13,0% ( 35)	9,7% ( 3)	12,6% ( 38)
TOTAL	100% (270)	100% ( 31)	100% (301)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 301 observations.*

## 2. Au niveau des contenus

1. **Réappropriation du cadre** (Ce module vous a-t-il permis une appropriation ou une réappropriation du cadre d'intervention en aide à la jeunesse?)

type modules/cadre	Non réponse	Pas du tout	insuffisamment	partiellement	Tout-à-fait	TOTAL
socio-éducatif	0,4% ( 1)	1,1% ( 3)	1,5% ( 4)	26,3% ( 71)	70,7% (191)	100% (270)
directeurs	8,3% ( 6)	2,8% ( 2)	1,4% ( 1)	36,1% ( 26)	51,4% ( 37)	100% ( 72)
tout public	0,0% ( 0)	5,4% ( 2)	0,0% ( 0)	62,2% ( 23)	32,4% ( 12)	100% ( 37)
administratifs	8,6% ( 3)	5,7% ( 2)	2,9% ( 1)	28,6% ( 10)	54,3% ( 19)	100% ( 35)
intendance	6,5% ( 2)	0,0% ( 0)	3,2% ( 1)	16,1% ( 5)	74,2% ( 23)	100% ( 31)
TOTAL	2,7% ( 12)	2,0% ( 9)	1,6% ( 7)	30,3% (135)	63,4% (282)	100% (445)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 445 observations.*

La réappropriation du cadre de l'aide à la jeunesse est atteinte là où elle était un objectif prioritaire, à savoir pour les modules de base (socio-éducatifs et intendance).

2. **Echanges** (Ce module vous a-t-il permis des échanges avec les participants?)

type modules/échanges	Non réponse	Pas du tout	insuffisamment	partiellement	Tout-à-fait	TOTAL
socio-éducatif	0,0% ( 0)	0,4% ( 1)	4,8% ( 13)	21,9% ( 59)	73,0% (197)	100% (270)
directeurs	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	2,8% ( 2)	22,2% ( 16)	75,0% ( 54)	100% ( 72)
tout public	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	43,2% ( 16)	21,6% ( 8)	35,1% ( 13)	100% ( 37)
administratifs	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	11,4% ( 4)	8,6% ( 3)	80,0% ( 28)	100% ( 35)
intendance	9,7% ( 3)	0,0% ( 0)	3,2% ( 1)	6,5% ( 2)	80,6% ( 25)	100% ( 31)
TOTAL	0,7% ( 3)	0,2% ( 1)	8,1% ( 36)	19,8% ( 88)	71,2% (317)	100% (445)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 445 observations.*

C'est dans les modules tout public que la satisfaction est la plus faible dans ce domaine.

### 3. Mise en perspective de l'expérience (Ce module vous a permis de mieux mettre votre pratique et/ou votre expérience en perspective?)

type modules/expérience	Non réponse	Pas du tout	insuffisamment	partiellement	Tout-à-fait	TOTAL
socio-éducatif	0,4% ( 1)	2,6% ( 7)	9,3% ( 25)	43,3% (117)	44,4% (120)	100% (270)
directeurs	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,4% ( 1)	34,7% ( 25)	63,9% ( 46)	100% ( 72)
tout public	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	10,8% ( 4)	48,6% ( 18)	40,5% ( 15)	100% ( 37)
administratifs	2,9% ( 1)	0,0% ( 0)	2,9% ( 1)	48,6% ( 17)	45,7% ( 16)	100% ( 35)
intendance	9,7% ( 3)	0,0% ( 0)	3,2% ( 1)	41,9% ( 13)	45,2% ( 14)	100% ( 31)
TOTAL	1,1% ( 5)	1,6% ( 7)	7,2% ( 32)	42,7% (190)	47,4% (211)	100% (445)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 445 observations.*

### 4. Complément à la formation initiale (Ce module a-t-il été un complément utile à votre formation initiale?)

type modules/complément	Non réponse	Pas du tout	insuffisamment	partiellement	Tout-à-fait	TOTAL
socio-éducatif	0,4% ( 1)	5,2% ( 14)	4,8% ( 13)	29,3% ( 79)	60,4% (163)	100% (270)
directeurs	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	2,8% ( 2)	18,1% ( 13)	79,2% ( 57)	100% ( 72)
tout public	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	2,7% ( 1)	29,7% ( 11)	67,6% ( 25)	100% ( 37)
administratifs	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	8,6% ( 3)	25,7% ( 9)	65,7% ( 23)	100% ( 35)
intendance	12,9% ( 4)	3,2% ( 1)	3,2% ( 1)	16,1% ( 5)	64,5% ( 20)	100% ( 31)
TOTAL	1,1% ( 5)	3,4% ( 15)	4,5% ( 20)	26,3% (117)	64,7% (288)	100% (445)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 445 observations.*

Satisfaction dans ce domaine, surtout chez les directeurs.

**5. Pédagogie** (L'organisation du module était-elle propice à l'apprentissage (méthodologie, plan, exercices, etc))

type modules/org	Non réponse	Pas du tout	insuffisamment	partiellement	Tout-à-fait	TOTAL
socio-éducatif	0,7% ( 2)	0,4% ( 1)	5,9% ( 16)	32,6% ( 88)	60,4% (163)	100% (270)
directeurs	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,4% ( 1)	33,3% ( 24)	65,3% ( 47)	100% ( 72)
tout public	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	2,7% ( 1)	48,6% ( 18)	48,6% ( 18)	100% ( 37)
administratifs	0,0% ( 0)	2,9% ( 1)	0,0% ( 0)	14,3% ( 5)	82,9% ( 29)	100% ( 35)
intendance	9,7% ( 3)	0,0% ( 0)	3,2% ( 1)	16,1% ( 5)	71,0% ( 22)	100% ( 31)
TOTAL	1,1% ( 5)	0,4% ( 2)	4,3% ( 19)	31,5% (140)	62,7% (279)	100% (445)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 445 observations.*

Ce sont cette fois les administratifs qui se disent les plus satisfaits.

**6. Pertinence des contenus** (Les contenus choisis étaient-ils pertinents par rapport à vos attentes?)

type modules/contenus	Non réponse	Pas du tout	insuffisamment	partiellement	Tout-à-fait	TOTAL
socio-éducatif	0,7% ( 2)	2,2% ( 6)	7,4% ( 20)	33,0% ( 89)	56,7% (153)	100% (270)
directeurs	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,4% ( 1)	19,4% ( 14)	79,2% ( 57)	100% ( 72)
tout public	2,7% ( 1)	0,0% ( 0)	5,4% ( 2)	24,3% ( 9)	67,6% ( 25)	100% ( 37)
administratifs	2,9% ( 1)	2,9% ( 1)	5,7% ( 2)	17,1% ( 6)	71,4% ( 25)	100% ( 35)
intendance	9,7% ( 3)	9,7% ( 3)	0,0% ( 0)	12,9% ( 4)	67,7% ( 21)	100% ( 31)
TOTAL	1,6% ( 7)	2,2% ( 10)	5,6% ( 25)	27,4% (122)	63,1% (281)	100% (445)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 445 observations.*

## Résumé des positions, tous modules confondus

---	Non réponse	Pas du tout	insuffisamment	partiellement	Tout-à-fait	TOTAL
cadre	2,7% ( 12)	2,0% ( 9)	1,6% ( 7)	30,3% (135)	63,4% (282)	100% (445)
échanges	0,7% ( 3)	0,2% ( 1)	8,1% ( 36)	19,8% ( 88)	71,2% (317)	100% (445)
expérience	1,1% ( 5)	1,6% ( 7)	7,2% ( 32)	42,7% (190)	47,4% (211)	100% (445)
complément	1,1% ( 5)	3,4% ( 15)	4,5% ( 20)	26,3% (117)	64,7% (288)	100% (445)
org	1,1% ( 5)	0,4% ( 2)	4,3% ( 19)	31,5% (140)	62,7% (279)	100% (445)
contenus	1,6% ( 7)	2,2% ( 10)	5,6% ( 25)	27,4% (122)	63,1% (281)	100% (445)

### 7. Manque (Manque-t-il quelque chose d'essentiel à vos yeux, en matière de contenus?)

manque	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	22	4,9%
oui	93	20,9%
non	330	74,2%
TOTAL CIT.	445	100%

#### Détail par type de modules

type modules/manque	Non réponse	oui	non	TOTAL
socio-éducatif	4,1% ( 11)	17,8% ( 48)	78,1% (211)	100% (270)
directeurs	4,2% ( 3)	22,2% ( 16)	73,6% ( 53)	100% ( 72)
tout public	2,7% ( 1)	59,5% ( 22)	37,8% ( 14)	100% ( 37)
administratifs	5,7% ( 2)	17,1% ( 6)	77,1% ( 27)	100% ( 35)
intendance	16,1% ( 5)	3,2% ( 1)	80,6% ( 25)	100% ( 31)
TOTAL	4,9% ( 22)	20,9% ( 93)	74,2% (330)	100% (445)

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 445 observations.

C'est dans les modules tout public que les participants estiment qu'il y a le plus de manques. Ce sont essentiellement des études de cas et des mises en pratiques qu'ils demandent. C'est le personnel d'intendance qui a ressenti le moins de manque.

**Que manque-t-il ?** (question ouverte recodée)

manque autre rec/type modules	socio-éducatif	directeurs	tout public	administratifs	intendance	TOTAL
Non réponse	81,9% (221)	75,0% ( 54)	37,8% ( 14)	82,9% ( 29)	96,8% ( 30)	78,2% (348)
moins de théorie, plus de pratique, plus d'étude de cas	5,6% ( 15)	2,8% ( 2)	35,1% ( 13)	8,6% ( 3)	0,0% ( 0)	7,4% ( 33)
plus de théories spécifiques	4,4% ( 12)	13,9% ( 10)	10,8% ( 4)	8,6% ( 3)	0,0% ( 0)	6,5% ( 29)
approfondir les contenus	1,9% ( 5)	4,2% ( 3)	16,2% ( 6)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	3,1% ( 14)
plus d'échanges	3,0% ( 8)	2,8% ( 2)	5,4% ( 2)	0,0% ( 0)	3,2% ( 1)	2,9% ( 13)
complémentarité entre services	2,2% ( 6)	0,0% ( 0)	2,7% ( 1)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,6% ( 7)
plus de clarté	1,1% ( 3)	1,4% ( 1)	5,4% ( 2)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,3% ( 6)
jeux de rôles	1,5% ( 4)	0,0% ( 0)	2,7% ( 1)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,1% ( 5)
outils, bibliographie, etc	0,7% ( 2)	1,4% ( 1)	5,4% ( 2)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,1% ( 5)
plus cadrer la formation	0,7% ( 2)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,4% ( 2)
TOTAL	100% (278)	100% ( 73)	100% ( 45)	100% ( 35)	100% ( 31)	100% (462)

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 445 observations. Réponses multiples.

**8. Apports** (Quels sont selon vous les principaux apports de la formation ?)

apports rec/type modules	socio-éducatif	directeurs	tout public	administratifs	intendance	TOTAL
remise à niveau des connaissances	39,6% (107)	33,3% ( 24)	16,2% ( 6)	17,1% ( 6)	3,2% ( 1)	32,4% (144)
rencontres et échanges	25,9% ( 70)	25,0% ( 18)	16,2% ( 6)	28,6% ( 10)	16,1% ( 5)	24,5% (109)
meilleure connaissance du secteur	29,6% ( 80)	22,2% ( 16)	2,7% ( 1)	11,4% ( 4)	25,8% ( 8)	24,5% (109)
Non réponse	11,5% ( 31)	1,4% ( 1)	5,4% ( 2)	22,9% ( 8)	41,9% ( 13)	12,4% ( 55)
prise de recul critique	7,0% ( 19)	11,1% ( 8)	54,1% ( 20)	2,9% ( 1)	3,2% ( 1)	11,0% ( 49)
compléments à la formation initiale, apports nouveaux	8,1% ( 22)	15,3% ( 11)	8,1% ( 3)	14,3% ( 5)	16,1% ( 5)	10,3% ( 46)
Outils, supports, syllabus, etc	4,8% ( 13)	19,4% ( 14)	24,3% ( 9)	2,9% ( 1)	0,0% ( 0)	8,3% ( 37)
études de cas	5,6% ( 15)	1,4% ( 1)	0,0% ( 0)	2,9% ( 1)	0,0% ( 0)	3,8% ( 17)
envie d'échanger avec collègues	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	10,8% ( 4)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,9% ( 4)
perte de temps	0,4% ( 1)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,2% ( 1)
TOTAL	100% (358)	100% ( 93)	100% ( 51)	100% ( 36)	100% ( 33)	100% (571)

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 445 observations. Réponses multiples.

Pour les socio-éducatifs et les directeurs, le principal apport réside dans une remise à niveau des connaissances ; pour le tout-public, c'est la prise de recul qui domine ; les échanges entre participants ont particulièrement séduit les administratifs ; et, s'il y a un fort taux de non réponse dans leurs rangs les personnels d'intendance estiment avoir acquis une meilleure connaissance du secteur.

### 9. Les envies pour la suite (Cette expérience de formation vous a-t-elle donné l'envie de vous inscrire à d'autres formations du même type?)

envie	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	11	2,5%
oui	354	79,6%
non	80	18,0%
TOTAL OBS.	445	100%

#### *Détail par type de module*

envie/type modules	socio-éducatif	directeurs	tout public	administratifs	intendance	TOTAL
Non réponse	1,9% ( 5)	1,4% ( 1)	0,0% ( 0)	5,7% ( 2)	9,7% ( 3)	2,5% ( 11)
oui	76,3% (206)	88,9% ( 64)	100% ( 37)	82,9% ( 29)	58,1% ( 18)	79,6% (354)
non	21,9% ( 59)	9,7% ( 7)	0,0% ( 0)	11,4% ( 4)	32,3% ( 10)	18,0% ( 80)
TOTAL	100% (270)	100% ( 72)	100% ( 37)	100% ( 35)	100% ( 31)	100% (445)

*Les valeurs du tableau sont les pourcentages en colonne établis sur 445 observations.*

Le fait d'avoir été ceux qui ont témoigné le moins de satisfaction à l'égard de la formation n'empêche pas les « tout public » d'avoir envie, à l'unanimité », de renouveler l'expérience. Ce sont les socio-éducatifs et le personnel d'intendance qui sont les moins intéressés (à savoir ceux où le taux de contrainte était le plus élevé quant à la participation à cette formation).

## Quelles envies ?

envies recrec	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	149	30,8%
connaissance de l'environnement	77	15,9%
connaissances vers les bénéficiaires	142	29,4%
connaissances vers le fonctionnement interne	88	18,2%
de tout	10	2,1%
approfondissement	17	3,5%
TOTAL CIT.	483	100%

*Le tableau est construit sur 445 observations.*

*Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.*

### ***1. un souhait de mieux connaître l'environnement global de travail***

- Meilleure connaissance du fonctionnement général de l'aide à la jeunesse, à l'interne (public/privé, spécificité des services, etc.) – demande rencontrée surtout dans les modules de base ; et dans un cadre plus général dans ses relations avec les autres secteurs – demande rencontrée surtout chez les directeurs.
- Meilleure connaissance de domaines généraux, énoncés globalement, sans plus de précision (éducatif, social, psychologique, psychopédagogique), voire très vaguement (« dans notre domaine ») – demande des participants aux modules de base.
- A l'intersection des deux points de vue, des demandes portent sur une approche plus pointue du travail dans le cadre de types de services ( SAAE, SAIE, AMO, CAS), voire même une approche par métier dans un type de service (éducateur en SAAE, travail social en SAIE, travail individuel en AMO par exemple) – demandes dans les modules de base.



**2. Un type de demande important porte sur l'acquisition de compétences tournées vers une meilleure connaissance des bénéficiaires, de leurs besoins, des moyens de les aider davantage. Cette catégorie se subdivise en 4 sections.**

- Approche de **matières spécifiques** : ce sont essentiellement des contenus juridiques qui sont demandés (surtout pour mieux appréhender les questions de secret professionnel et de déontologie, la loi de 65, le droit des jeunes, être mis à jour par rapport aux évolutions de la législation). D'autre part, il y a chez le personnel d'intendance une demande pour les premiers soins et la cuisine.
- Approche de **publics spécifiques** : les besoins des jeunes enfants, les adolescents, les jeunes difficiles, les familles, les étrangers.
- Approche de **problématiques spécifiques** : l'attachement, le danger, la crise, l'agressivité, la délinquance, la sanction, la maltraitance, la prévention, la sexualité.
- Approche de **méthodologies spécifiques** : Méthode Alföldi, thérapie brève, systémique, médiation, gestion de conflits, communication non violente, techniques d'entretien, travail de rue.

**3. Des demandes portent sur une meilleure maîtrise de l'environnement de travail interne et de son fonctionnement.**

- De la part des travailleurs :
  - o travail en équipe, réunions d'équipe plus efficaces ;
  - o travail en réseau ;
  - o écrits (rapports, PEI)
- De la part des directeurs :
  - o concertation sociale, fédérations et interfédération ;
  - o gestion d'équipe et GRH, motivation, rôle de la direction ;
  - o plan de formation ;
  - o communication interne et externe.
- De la part des administratifs et/ou des directeurs :
  - o subsides, droit des asbl, gestion globale, législation du travail, cadastre ;
  - o CIOC, gestion informatique
  - o comptabilité générale, comptabilité aide à la jeunesse, frais spéciaux, annexes comptables.

**4. Des participants évoquent leur envie de suivre d'autres formations, sans préciser lesquelles.**

Le champ est ouvert, puisque le terme qui revient est « tout ». « Tout est bon à prendre », précise un participant.

**5. *Une dernière catégorie de demande porte sur l'envie d'approfondir ce qui a été vu en formation.***

Les demandes qui portent sur un souhait d'explorer plus avant des matières pointues évoquées lors de la formation sont déjà classées dans les catégories ci-dessus. Ainsi, par exemple, la demande qui porte sur la question de l'attachement a été suscitée par la formation « approche de la complexité de la notion de danger ». La catégorie dont il est question ici est plus vaste. La demande porte plutôt sur un approfondissement de l'ensemble du module, via des études de cas, des échanges supplémentaires, des comparaisons de pratiques ; certains souhaiteraient prolonger la formation par une supervision d'équipe. Une personne trouverait même intéressant de refaire le même module après une période de digestion de la matière vue.

## Annexe : procédure d'inscription en ligne

Etape 1 : choisir son module et cliquer sur « inscription »

Modules	Lieux	Dates	Places disponibles	
<b>Base 01</b>	Arlon	03/05/2010 10/05/2010 31/05/2010	15/15	<b>Inscription</b>
<b>Base 09</b>	Braine-l'Alleud	07/05/2010 18/05/2010 27/05/2010	14/15	<b>Inscription</b>
<b>Base 10</b>	Braine-l'Alleud	14/10/2010 19/10/2010 26/10/2010	15/15	<b>Inscription</b>
<b>Base 03</b>	Bruxelles	23/02/2010 04/03/2010 11/03/2010	3/15	<b>Inscription</b>
<b>Base 04</b>	Bruxelles	21/05/2010 25/05/2010 01/06/2010	10/15	<b>Inscription</b>

Etape 2 : remplir le formulaire et envoyer. La page contient toutes les données nécessaires.

## Formation de base pour les travailleurs assurant des fonctions éducatives ou psychosociales

### Détails du module de formation

Code de la formation : Base 01

Dates : 03/05/2010  
10/05/2010  
31/05/2010

Horaire de la formation : de 9h30 à 16h30

Organisme de formation : Atouts

Formateur(s) : Stéphanie GONTY

Adresse de la formation : Maison de la culture - Parc des expositions, 1  
6700 Arlon

Places disponibles : 15/15



### Formulaire de demande d'inscription

Nom \*

Prénom \*

Je suis \*  ▼

Date de naissance \* Jour ▼ Mois ▼ Année ▼

Fonction exercée \*

Nom du service \*

Type de service \*  ▼

Adresse du service \*

Code postal \*

Ville \*

Tél \*

Fax

Email \*

Travailleur entré dans le secteur AAJ  oui  non

APRES le 01/01/2009 \*

\* Mentions obligatoires

### Procédure d'inscription

1. Les inscriptions sont nominatives. Une personne inscrite ne peut pas être remplacée par un collègue en cours de formation.
2. L'inscription à un module suppose un engagement: la participation à l'ensemble de celui-ci (3 jours).
3. En cas d'absence, vous devez justifier celle-ci au 071/52.11.79 (au risque de ne pas recevoir l'indemnité de participation.)

### ATTENTION

1. Remplissez le formulaire ci-contre et cliquez sur **Envoyer**.
2. Dès réception de ce formulaire, nous vérifierons la validité de votre inscription.
3. Vous devez à nouveau confirmer votre inscription via le mail de confirmation que vous recevrez après validation.

